

Rencontre d'information citoyenne

Projet de réaménagement de la rivière Lorette

Juillet 2023

Plan de présentation

1. Avancement du projet
 - Travaux projetés
 - Rencontres avec les citoyens riverains
 - Échéancier global
2. Retour sur les rencontres techniques individuelles
3. Bilan de l'ensemble des mesures d'immunisation
4. Conclusion
5. Période de questions

1. Avancement du projet



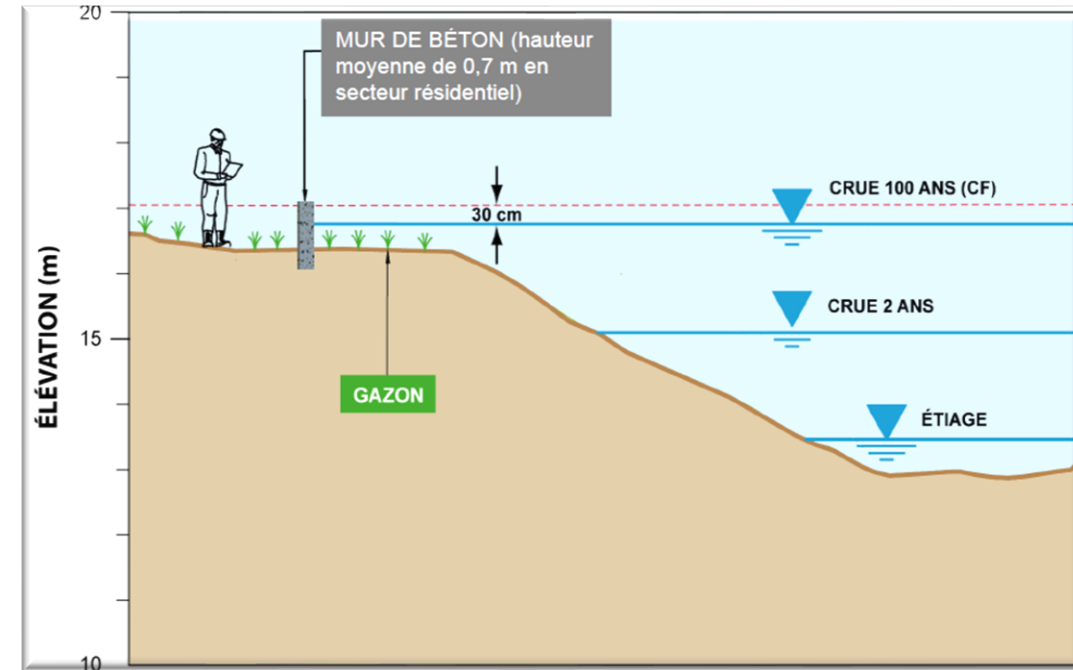
Travaux projetés

Le mur anti-crue est un ouvrage avec :

- Empreinte minimale au sol d'au plus 0,5 m (1,7 pi)
- Hauteur moyenne de 0,7 m (2,3 pi) en secteur résidentiel
- Longueur totale de 3,4 km (2,1 miles)

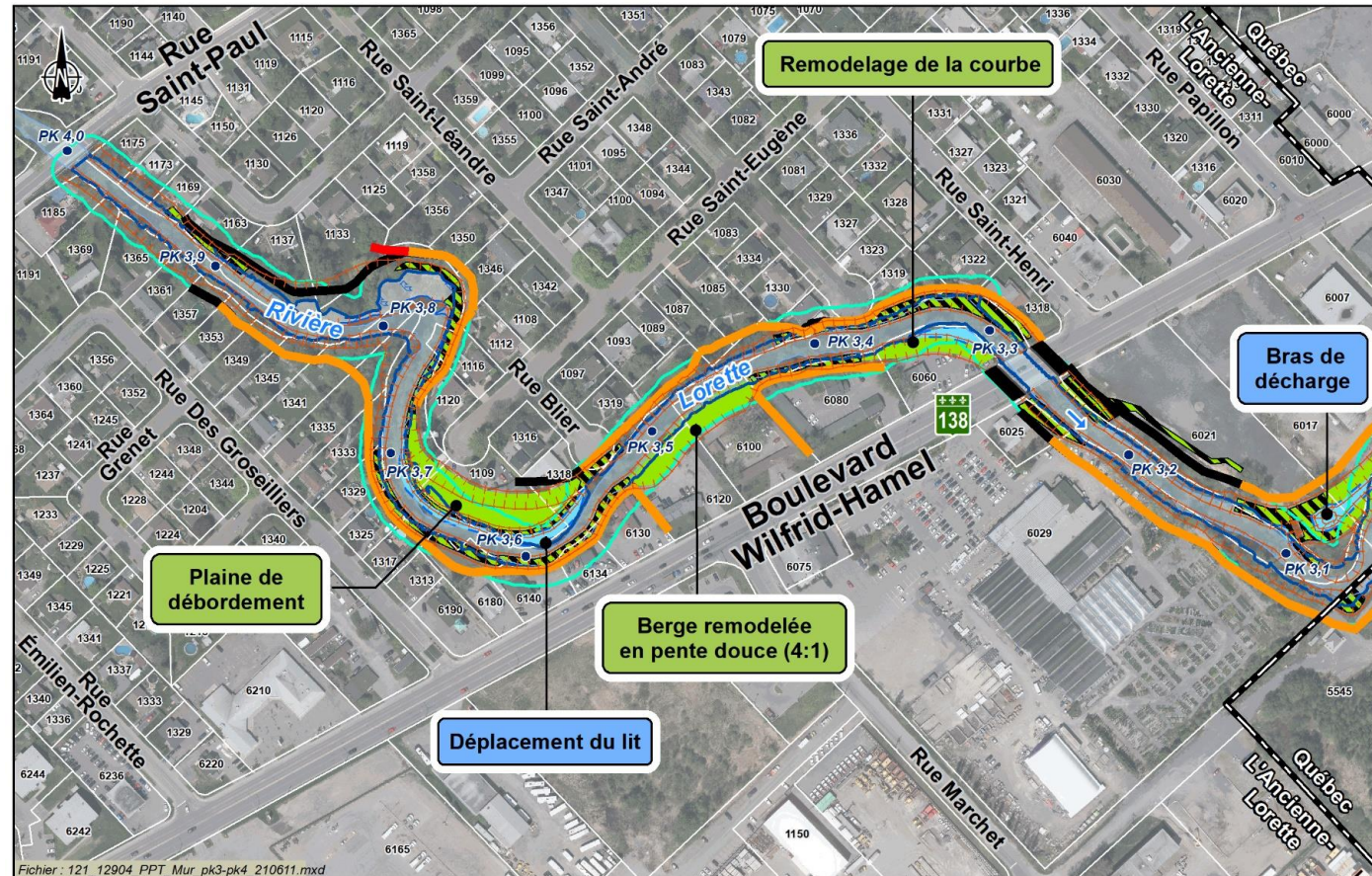
Volet végétalisation, le projet comprend:

- Naturalisation en bordure de la rivière (rives), à la demande du MELCCFP
- Acquisition au préalable des servitudes nécessaires
- Suivi pendant cinq (5) ans pour assurer une bonne reprise



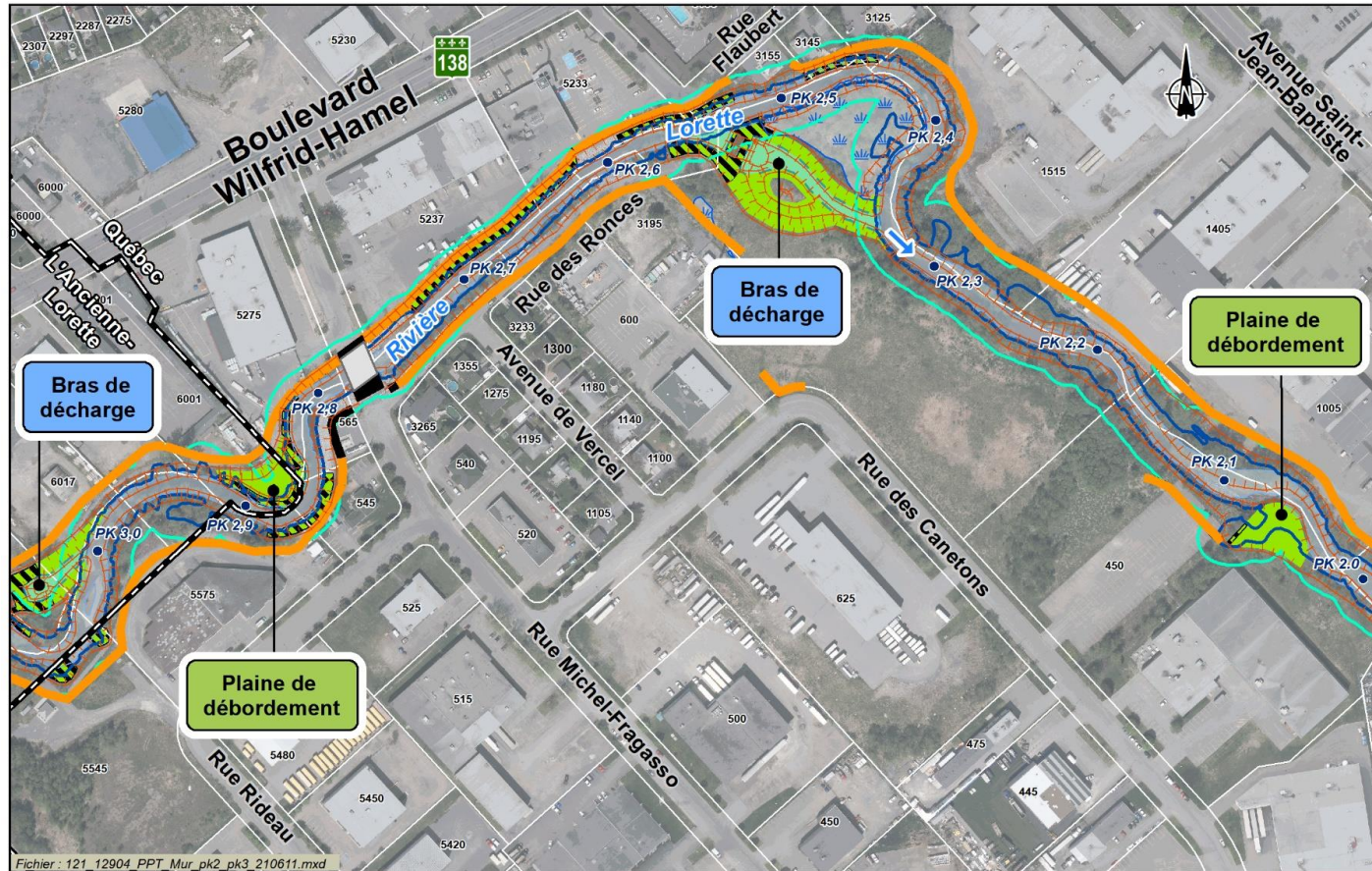
Travaux projetés

L'implantation des murs est toujours prévue telle que présentée aux dernières rencontres citoyennes



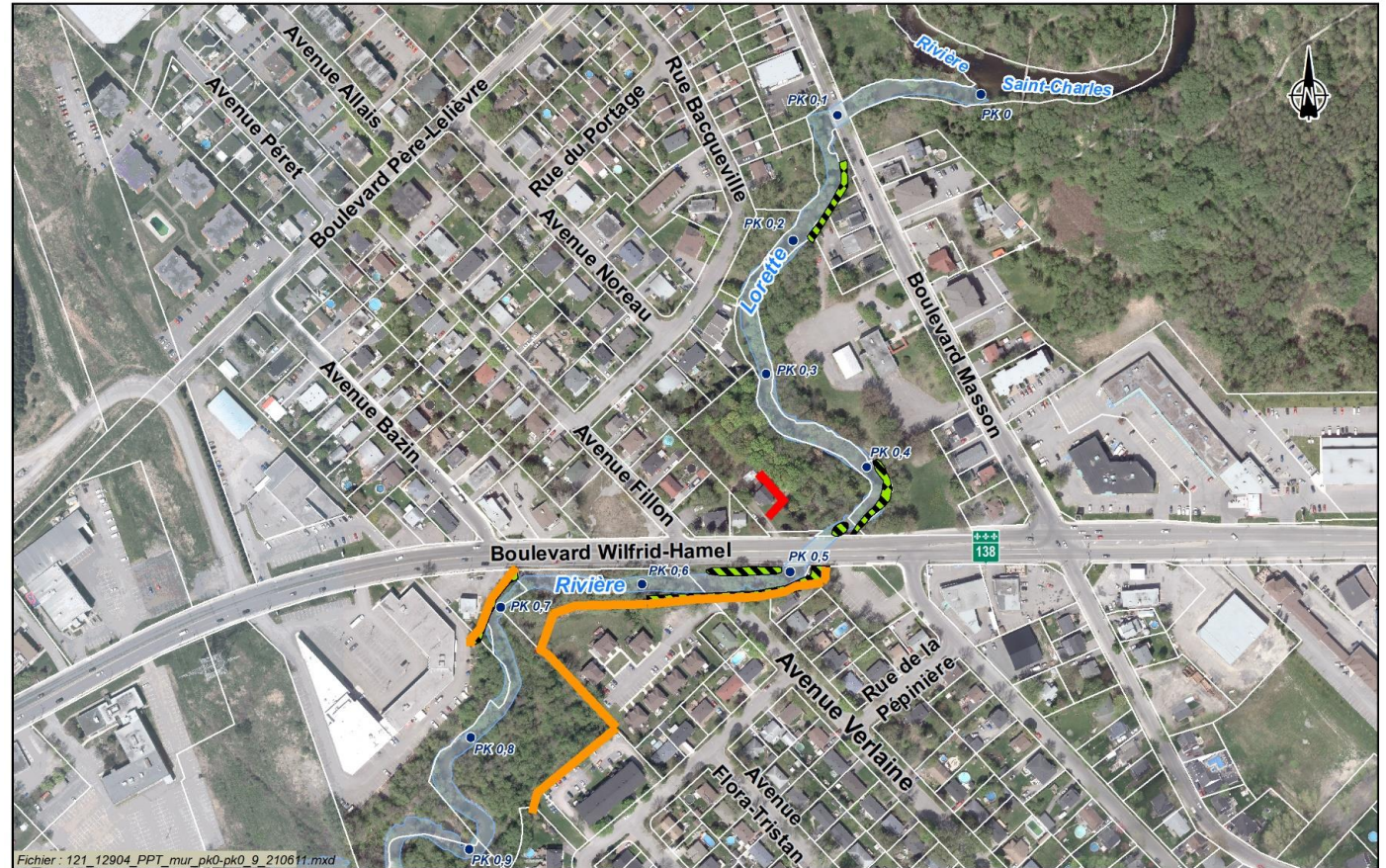
Travaux projetés

L'implantation des murs est toujours prévue telle que présentée aux dernières rencontres citoyennes



Travaux projetés

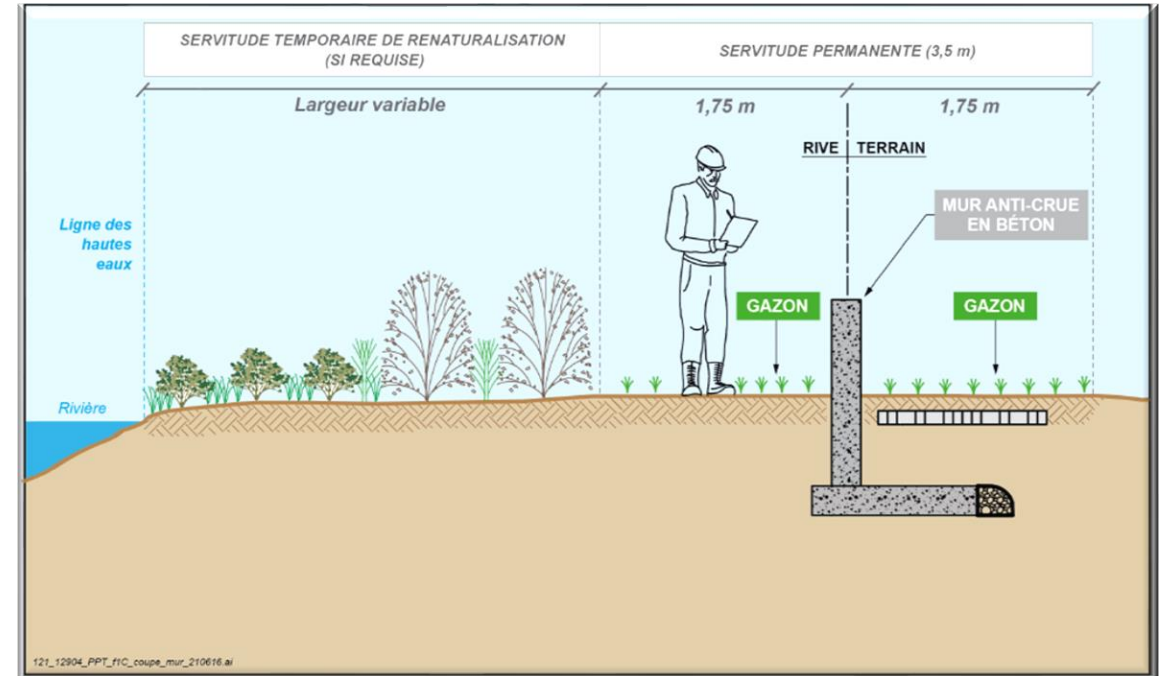
L'implantation des murs est toujours prévue telle que présentée aux dernières rencontres citoyennes



Rencontres avec les propriétaires riverains

Volet technique – *Complété* :

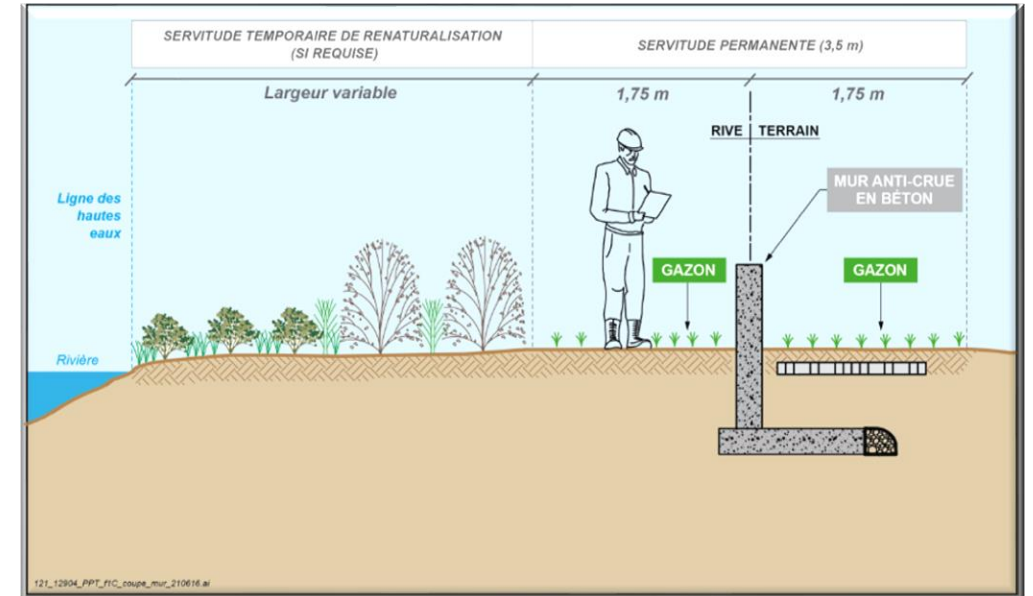
- ✓ Rencontres techniques individuelles
- ✓ Piquetage de l'axe du mur selon l'ingénierie actuelle
- ✓ Prise de photo 360° pour faciliter la planification des travaux et la coordination avec les résidents



Rencontres avec les propriétaires riverains

Volet expertise immobilière – *En cours* :

- Les rencontres ont débuté mais nous travaillons actuellement à détailler davantage les plans pour augmenter l'efficacité des rencontres. Toutes les premières rencontres seront complétées d'ici la fin de l'été.
- À l'heure actuelle, 13 propriétaires résidentiels ont été rencontrés sur un total de 24 à L'Ancienne-Lorette, soit le quart de l'ensemble des propriétés touchées du projet (résidentiel/commercial/industriel).
- Toutes les premières rencontres seront complétées d'ici la fin de l'été.
- Un minimum de deux rencontres sont prévues par propriété
 1. Présentation du plan d'arpentage et d'aménagement, prise en note des commentaires
 2. Présentation de l'indemnité, discussions et réponses aux questions
- Une indemnité juste et équitable sera offerte de gré à gré aux propriétaires concernés.



Échéancier global

Activité	Période Référence : Octobre 2022	Avancement Mise à jour : Juillet 2023
Arpentage complémentaire	En cours	<i>Complété</i>
Ingénierie		
• Préliminaire	Automne 2022	<i>Complété</i>
• Finale	Automne 2023	<i>En cours (90 %)</i>
Rencontres avec les propriétaires (riverains ciblés par le projet)		
• Individuelles – volet technique	Automne 2022	<i>Complété</i>
• Individuelles – volet expertise immobilière	Hiver 2023 – printemps 2023	<i>En cours</i>
Autorisations ministérielles	Été 2023 – automne 2023	<i>En cours</i>
Appel d'offres pour construction	Automne 2023 – hiver 2024	Automne 2023 – hiver 2024
Réalisation des travaux	2024 – 2025	2024 – 2025
Phase potentielle de végétalisation		<i>2026</i>

Échéancier de végétalisation

La plantation de végétaux est un volet très important du projet, ils ont un rôle de stabilisation des berges.

Contrairement à des matériaux comme le béton ou l'acier, les végétaux ont besoin d'un certain temps d'enracinement et de conditions propices au développement de tout leur potentiel de stabilisation des berges.

En fonction du phasage des travaux, on anticipe que certaines plantations pourraient être faites jusqu'en 2026.



2. Retour sur les rencontres techniques individuelles



Sujets fréquents lors des rencontres

Certaines questions ou commentaires sont revenus fréquemment lors des rencontres. En voici quelques exemples ainsi que la façon dont ils ont été pris en compte dans le projet :

1. Préservation de l'intimité du quartier résidentiel de L'Ancienne-Lorette versus le boulevard Hamel
 - Écran visuel végétal amélioré, notamment par l'ajout de conifères.
 - Les terrains vacants le long du boulevard seront également végétalisés en ce sens.
2. Quels sont les secteurs qui seront végétalisés
 - Une mince bande sera végétalisée, plutôt que tout le terrain entre le mur et la rivière.
 - Des percées visuelles vers la rivières sont prévues.
3. Limiter la durée des travaux, notamment dans les cours résidentielles
 - Clauses au devis de construction pour mieux encadrer la durée des travaux.
 - Concept structural du mur optimisé pour réduire l'envergure des travaux et les accélérer.
4. Permettre le bon drainage des terrains en considérant la présence du mur

Tous les murs seront longés par une « zone d'infiltration » composée de pierres nettes et d'un drain perforé, qui sera relié au réseau pluvial ou à un exutoire.

Volet architectural du mur

L'aspect visuel du mur est également revenu fréquemment durant les rencontres.

Nous avons travaillé avec le consultant pour trouver une solution afin de mieux intégrer le mur dans le milieu.

Les sources d'inspiration des architectes paysagistes sont les suivantes :

Les sources d'inspiration « sinueuses »

1 MOUVEMENT HYDRIQUE



RIVIÈRE EN AUTOMNE
Source : Stantec

2 MOUVEMENT HYDRIQUE



RIVIÈRE EN HIVER
Source : Stantec

3 MOUVEMENT HYDRIQUE



RIVIÈRE EN ÉTÉ
Source : Stantec

Les sources d'inspiration « rectilignes »

4 PRISMES TRIANGULAIRES IRRÉGULIERS



PAROIS ROCHEUSE
Source : Stantec

5 ROCHE SÉDIMENTAIRE



PAROIS SÉDIMENTAIRE AUX ABORDS D'UNE RIVIÈRE
Source : Stantec

6 ROCHE SÉDIMENTAIRE



VUE AÉRIENNE DES ROCHES SÉDIMENTAIRES
Source : Stantec

Volet architectural du mur

Le concept final marie les sources d'inspiration « sinueuses » et « rectilignes ».

Le motif est en relief, ce qui ajoute du dynamisme avec le jeu d'ombrage.



Volet architectural du mur

Le concept final marie les sources d'inspiration « sinueuses » et « rectilignes ».

Le motif est en relief, ce qui ajoute du dynamisme avec le jeu d'ombrage.



Volet architectural du mur

L'aspect visuel varie en fonction de la hauteur du mur mais le motif demeure le même. Ce n'est que la partie exposée qui varie.



3. Bilan de l'ensemble des mesures d'immunisation



Étapes complétées depuis le BAPE



BAPE
(2017)

BAPE

- Conditions très restrictives
- Coûts de projet disproportionnés
- BAPE interrompu
- Agglomération revoit le projet (en phases)

Pour obtenir le décret

- Approche par phases de travaux
- Nombreuses rencontres avec MELCCFP
- Rencontre maire/ministre (01/2019)
- Rencontres Ville/sous-ministre (03/2019 et 04/2021)



Décret
(2021)

Engagements financiers

Description	Échéancier	Montant Référence : Octobre 2022
Travaux réalisés à ce jour		41,5 M\$
Murs anti-crue et interventions en rivière	2022 – 2026	32,9 M\$
Poste de pompage Wilfrid-Hamel	2022 – 2023 – <i>En cours</i>	3,0 M\$
Mise à niveau de certains postes de pompage existants	2026	1,1 M\$
Total		78,5 M\$

} 37 M\$ *

* L'estimation du coût du projet sera révisée en fonction de l'avancement de l'ingénierie détaillée. Le montant actualisé sera planifié au PDI 2024-2033.

4. Conclusion



D'ici la réalisation des travaux

- Le calendrier des travaux est ***maintenu***; réalisation en 2024-2025. La plantation de certains végétaux pourrait être nécessaire en 2026.
- D'ici les travaux, les digues temporaires continuent de fournir une protection.
- Les communications avec les riverains touchés par les travaux se feront de façon personnalisée.
- Les citoyens qui ont des questions spécifiques pour leur propriété sont invités à communiquer avec l'équipe de projet au rivierelorette@ville.quebec.qc.ca ou via le 311.

5. Période de questions

Pour plus d'information :

Site web : ville.quebec.qc.ca/rivierelorette
311

